

**Résolution 17 janvier 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Michel Amaudruz et Olivier Tauxe: «Une étude plus détaillée pour les futures propositions visant la mise en œuvre de l'initiative IN-2 - 200 rues piétonnes».**

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 18 janvier 2012)

*RÉSOLUTION*

Vu:

- l'aboutissement de l'initiative populaire IN-2 «200 rues sont à vous – pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces!»;
- que cette initiative vise la création de zones piétonnes prioritairement autour des écoles (lieux d'enseignement), des crèches, des établissements médico-sociaux (EMS), des maisons de quartier et des établissements hospitaliers et médicaux, tout en garantissant une bonne accessibilité aux transports en commun, aux livraisons et aux ayants droit;
- que la complémentarité des modes de transport est une garantie constitutionnelle;
- le règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (RPSFP),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- présenter un plan d'ensemble cohérent et financièrement chiffré concernant les tronçons qui seront piétonnisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'IN-2;
- chiffrer exactement le nombre de places de stationnement qui seront ainsi supprimées;
- présenter un plan des places de parc perdues et des places de parc trouvées en compensation;
- présenter une étude sur le report du trafic sur les grands axes;
- informer le Conseil municipal sur l'avancement des discussions concernant le parking des Clés-de-Rive.